


Instructions pour les organisateurs de formations: accréditation des offres de formation et des intervenants pour la formation postgrade et continue en pharmacie d'officine

Principes importants

- Les offres de formation et les intervenants sont accrédités séparément. Cette séparation vous offre une plus grande flexibilité dans la gestion de vos offres de formation: à l'avenir, la désignation définitive de l'intervenant ne devra être précisée qu'au moment de la publication de votre offre de formation. Pour effectuer votre choix, vous pourrez recourir à vos intervenants déjà accrédités.
- Les formulaires de demande électroniques sur la plateforme de formation de la FPH Officine doivent être utilisés pour accréditer les offres de formation et les intervenants. Veuillez prendre en compte les textes d'aide pour compléter les formulaires de demande électroniques. Les textes d'aide s'affichent lorsque vous glissez la souris sur le symbole .
- Les offres de formation peuvent être soit accréditées exclusivement pour la formation continue, soit à la fois pour la formation postgrade et continue. Vous trouverez de plus amples informations sur la formation postgrade et continue (p. ex. les programmes et règlements qui les concernent) sur notre site Internet www.fphch.org, aux rubriques «Formation continue», «Pharmacien spécialiste» et «Certificats de formation complémentaire».
- On distingue deux domaines thématiques pour la **formation continue**: «Compétences pharmaceutiques» et «Compétences complémentaires». Le domaine thématique «Compétences pharmaceutiques» correspond au domaine de compétences 1 selon le programme de formation continue FPH en pharmacie d'officine. Le domaine thématique «Compétences complémentaires» correspond aux domaines de compétences 2 à 4 selon le programme de formation continue FPH en pharmacie d'officine. Pour l'accréditation, les offres de formation uniquement continue doivent toujours être affectées à un des domaines thématiques cités.
- On distingue sept rôles pour la **formation postgrade**. Chacun de ces rôles est subdivisé en différents thèmes à chacun desquels est attribué un objectif de formation. Veuillez noter que pour l'accréditation, chaque offre de formation postgrade doit être affectée à un thème resp. objectif de formation selon le catalogue des objectifs de formation. Avant de saisir les offres de formation postgrade, veuillez consulter le catalogue des objectifs de formation pour la formation postgrade de «pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine» (annexe IV au [Programme de formation postgrade](#)).
- Chaque offre de formation accréditée pour la formation postgrade l'est également pour la formation continue. Les offres de formation postgrade pour le rôle 1 tombent automatiquement dans le domaine thématique «Compétences pharmaceutiques» de la formation continue. Les offres de formation postgrade pour les rôles 2 à 7 sont automatiquement affectées à la thématique «Compétences complémentaires» de la formation continue.
- Les pages suivantes présentent des exemples de démarches pour l'accréditation des offres de formation. Ces exemples et cas spécifiques doivent servir d'aide et permettre de compléter plus facilement les demandes d'accréditation électroniques.
 - **Exemple 1 (accent sur la formation postgrade)**: offre de formation postgrade touchant à plusieurs thèmes / objectifs de formation selon le catalogue des objectifs de formation
 - **Exemple 2 (formation postgrade / continue)**: cours présentiel avec lectures préalables
 - **Exemple 3 (accent sur la formation postgrade)**: manifestation de formation postgrade avec travail pratique comme validation de compétences

- **Exemple 4 (formation postgrade / continue):** blended learning (combinaison d'e-learning et de cours présentiel)
- **Exemple 5 (formation postgrade / continue):** cursus de formation complet composé de plusieurs modules différents

Accréditation des offres de formation: Exemples

Exemple 1 (accent sur la formation postgrade): offre de formation postgrade touchant à plusieurs thèmes / objectifs de formation selon le catalogue des objectifs de formation

Si vous proposez une offre de formation postgrade complète, touchant à plusieurs thèmes et objectifs de formation (y compris portant sur plusieurs rôles), vous devez établir sur quel thème / objectif d'apprentissage votre offre de formation met l'accent. Choisissez ce thème/ cet objectif de formation lors de la demande d'accréditation.

Vous pouvez déclarer les contenus de formation hors du thème choisi en apportant des précisions complémentaires et individuelles.

| | | |
|---|--|---|
| Rôle * ⁱ | Rôle 2: Communicateur / Communicatrice | Thème choisi, sur lequel l'accent est porté |
| Thème * ⁱ | 3. Entretien de conseil | |
| Objectif d'apprentissage | Le pharmacien / la pharmacienne d'officine mène et supervise avec succès des entretiens de conseil adaptés aux besoins des clients, constructifs, socialement efficaces et économiques auprès des différents groupes de clients. | |
| Précisions ⁱ | <input checked="" type="checkbox"/> Il / elle organise l'entretien de conseil de manière structurée selon des étapes typiques (p. ex. accueil, définition des besoins, offre, indication du prix, conclusion) et de manière différenciée en fonction des groupes de clients typiques. <input checked="" type="checkbox"/> Il / elle détermine les besoins des clients de manière ciblée au moyen de techniques de questionnement et agit en conséquence (p. ex. analyse les offres potentielles de ventes croisées et les intègre dans l'argumentation commerciale). <input type="checkbox"/> Il / elle mène son argumentaire en fonction des besoins du client, de manière claire et compréhensible (p. ex. en se servant de chaînes argumentatives, produit – caractéristiques du produit – propriétés du produit – exigences du client – utilité pour le client). <input checked="" type="checkbox"/> Il / elle motive les patients lors de l'entretien de conseil à suivre leur traitement, et le cas échéant à entreprendre les changements de comportement nécessaires (p. ex. arrêter de fumer, alimentation, mouvement) . | |
| Précisions supplémentaires ⁱ | <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 10px; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> – français * Il / elle organise un entretien d'anamnèse axé sur le patient, ciblé, structuré et méthodique. </div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 10px; padding: 5px;"> – français * Il / elle organise un entretien d'anamnèse différencié en fonction des groupes de patients. </div> | |
| | | Contenus de formation couverts, en dehors du thème choisi |

Exemple 2 (formation postgrade / continue): cours présentiel avec lectures préalables

Si vous proposez un cours présentiel pour lequel des lectures préalables ou une préparation des participants s'imposent, veuillez indiquer les lectures préalables / les préparatifs et leur importance dans la description de l'offre de formation.

| | | |
|--|---|---|
| Public cible * ⁱ | Pharmacien/ne / Diplômé/e d'un enseignement supérieur X | ▼ |
| Langue(s) * ⁱ | Français X | ▼ |
| Titre ⁱ | <i>français</i> * Le diabète: nouvelles approches thérapeutiques | |
| Description ⁱ <i>français</i> * | <p>La manifestation donne une vue d'ensemble des derniers développements et des approches thérapeutiques en diabétologie. Les participants sont formés à assurer en officine une prise en charge et un conseil compétents et complets des patients diabétiques suivant un schéma thérapeutique complexe. Des exemples de cas et des jeux de rôle permettent de s'exercer aux situations de conseil.</p> <p>Structure de la manifestation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • ½ journée de lectures préalables en préparation à la manifestation présentielle (les documents sont mis à disposition) • 2 jours de cours présentiel (théorie et exercice au travers d'exemples pratiques) | |

Mention des lectures préalables

La mention de la durée de la manifestation doit inclure la durée des lectures préalables / des préparatifs. Exemple: une manifestation présentielle de deux jours avec une demi-journée de de lectures préalables requiert l'accréditation d'une offre de formation de 2.5 jours et permet l'attribution de 125 points FPH. Remarque: la durée des lectures préalables / des préparatifs peut atteindre au maximum un quart de la durée totale de l'offre de formation.

| | | |
|--------------------------------|------------------------------|---|
| Durée * ⁱ | Offre sur plusieurs journées | ▼ |
| Nombre de jours * ⁱ | 2,5 | |
| Points FPH | 125.00 | |

Durée totale = durée des lectures
préalables + durée du cours présentiel

Exemple 3 (accent sur la formation postgrade): manifestation de formation postgrade avec travail pratique comme validation de compétences

Si une manifestation de formation postgrade s'achève par un travail pratique, qui sert alors de validation des compétences pour la manifestation de formation postgrade, seule une demande d'accréditation doit être soumise pour la manifestation. Aucune demande d'accréditation séparée ne doit être soumise pour le travail pratique. Il vous est toutefois demandé d'indiquer le travail pratique et son importance dans la description de la manifestation et dans la description du contrôle des compétences.

Remarque: un travail pratique peut servir de validation de compétences pour une manifestation uniquement si le travail pratique et la manifestation abordent le même thème resp. objectif de formation.

| | | |
|--|---|---|
| Public cible * ⁱ | Pharmacien/ne / Diplômé/e d'un enseignement supérieur X | ▼ |
| Langue(s) * ⁱ | Français X | ▼ |
| Titre ⁱ <i>français</i> * | Le diabète: nouvelles approches thérapeutiques | |
| Description ⁱ <i>français</i> * | <p>La manifestation donne une vue d'ensemble des derniers développements et des approches thérapeutiques en diabétologie. Les participants sont formés à assurer en officine une prise en charge et un conseil compétents et complets des patients diabétiques suivant un schéma thérapeutique complexe. Des exemples de cas et des jeux de rôle permettent de s'exercer aux situations de conseil. Les connaissances acquises sont ensuite utilisées par les participants dans le cadre de leur travail quotidien.</p> <p>Structure de la manifestation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 jour de cours présentiel (théorie et exercice au travers d'exemples pratiques) - 1 jour de travail pratique (mise en application des connaissances acquises en officine, documentation des 5 situations de conseil sur le diabète) | |
| Forme du contrôle des compétences * ⁱ | Validation de compétences dans le cadre d'une manifestation X | ▼ |
| Genre de la validation de compétences * ⁱ | Travail pratique X | ▼ |

Mention du travail pratique

La mention de la durée de l'offre de formation doit inclure la durée du travail pratique. Exemple: un cours présentiel d'un jour avec un travail pratique d'un jour à titre de validation des compétences requiert l'accréditation d'une offre de formation de deux jours et permet l'attribution de 100 points FPH.

| | | |
|---|---|--|
| Description des méthodes didactiques ⁱ <i>français</i> * | <p>- 1 jour de cours présentiel: théorie et pratique de situations de conseil au travers d'exemples de cas</p> <p>- 1 jour de travail pratique: réalisation et documentation de 5 situations de conseil sur le thème du diabète</p> | |
| Durée * ⁱ | Offre sur plusieurs journées | |
| Nombre de jours * ⁱ | 2,0 | |
| Points FPH | 100.00 | |

Durée totale = durée du cours présentiel + durée du travail pratique

Pour la demande d'accréditation, nous vous demandons de joindre également une grille d'évaluation du travail pratique montrant les critères d'évaluation précis du travail pratique.

Documents ⓘ

Documents protégés
+ Ajouter un document

Grille évaluation_travail pratique_diabète.pdf

-

Les documents téléchargés ici ne peuvent être vus que par la personne qui remplit la demande d'accréditation. Le contenu des documents sera traité de manière confidentielle.

Exemple 4 (formation postgrade / continue): blended learning (combinaison d'e-learning et de cours présentiel)

Si vous proposez un blended learning (combinaison d'e-learning et de cours présentiel), il vous faut soumettre une demande d'accréditation pour l'e-learning et une autre pour le cours présentiel. L'e-learning et le cours présentiel doivent ainsi être accrédités séparément. Pour les deux demandes d'accréditation, veuillez toutefois indiquer que l'e-learning et le cours présentiel sont liés.

Y a-t'il des liens avec d'autres offres de formation? * ⓘ Oui Non

Description du lien entre l'e-learning et le cours présentiel

Liens ⓘ

français *

La manifestation «Endocrinologie: thyroïde, surrénale and co.» peut uniquement être réservée en association avec l'e-learning «Bases d'endocrinologie». L'e-learning doit impérativement avoir été achevé avant d'assister à la manifestation.

Exemple 5 (accent sur la formation postgrade): cursus de formation composé de plusieurs modules différents

Pour l'accréditation d'un cursus de formation complet (p. ex. CAS) avec plusieurs modules séparés, une demande d'accréditation séparée doit être soumise pour chaque module. En outre, au moins un intervenant ou responsable doit être accrédité par module.

Vous pouvez indiquer dans les demandes d'accréditation des différents modules qu'ils font tous partie d'un cursus de formation complet.

Y a-t'il des liens avec d'autres offres de formation? * ⓘ Oui Non

Description de l'affiliation du module au cursus de formation correspondant

Liens ⓘ

français *

Le cours «Module 3 : sécurité des patients, pharmacovigilance et CIRS» fait partie du cursus de formation CAS «Pharmacie clinique», qui se compose au total de 4 modules. Les autres modules sont:

- Module 1: bases de la pharmacie clinique
- Module 2: pharmacothérapie dans l'environnement clinique
- Module 4: suivi pharmaceutique post-hospitalisation